

cette prière à la suite des actes de l'action de grâce après la communion, c'est sans doute afin de prévenir l'oubli ou de faciliter la pieuse pratique de plusieurs fidèles qui profitent de ce moment pour la réciter avec plus de ferveur.

2o Que s'il est exigé de prier à l'intention du Pape, on n'est cependant pas tenu de réciter les 5 *Pater* et *Ave* d'usage. En effet, rien n'est spécifié au sujet de la prière à dire et chacun reste libre de réciter celle qui lui convient. On peut donc réciter ces 5 *Pater* et *Ave*, mais aussi toute autre prière équivalente—pourvu toutefois qu'on ne choisisse pas à cette fin des prières déjà obligatoires, comme il a été dit dans la *Semaine Religieuse* du 8 sept., page 160.

J. S.

UNE CONVERSION

Au couvent de St-Césaire.

Dimanche dernier, une cérémonie bien touchante avait lieu dans la chapelle du couvent de St-Césaire. M^{lle} S. McCormick, avec la permission de ses parents, abjurait solennellement le protestantisme pour embrasser la foi catholique.

Quand la jeune catéchumène eut prononcé son abjuration, le Rév. T. Boivin lui administra le sacrement régénérateur. Rien ne saurait peindre la paix et la sérénité qui se reflétèrent alors sur le front de l'heureuse néophyte : c'était l'expression vivante d'un bonheur qui n'est pas d'ici-bas.

Le parrain fut le Rév. M. Boivin, curé de St-Césaire, et la marraine Mme S. J. Adam.

Cet exemple offert au monde est un signe d'espérance pour ceux qui ne sont pas éclairés des pures lumières du catholicisme, tandis qu'il porte la joie dans le cœur des enfants de l'Eglise, qui comptent une victoire de plus remportée sur l'ennemi.

UNE ELÈVE.

UNE ANNONCE NOUVELLE

Nous prions tous nos abonnés, et plus spécialement les membres du clergé, les communautés religieuses et les maisons d'éducation, de prendre l'habitude de jeter un coup d'œil sur le catalogue de la librairie Beauchemin & Fils, publié périodiquement tous les huit jours dans la *Semaine Religieuse*.